

Procès-verbal

8^e Assemblée annuelle des responsables
des Écoles Doctorales partenaires du RéDoc

Lundi 26 octobre 2020
14 h 30 -17 h 00 (heure de Paris)
9 h 30-12 h 00 (heure de Montréal)
En ligne via Zoom (licence UQAM)
<https://uqam.zoom.us/my/redoc.aislf>

Étaient présents.es :

Philip BALSIGER	Université Neuchâtel/Programme doctoral romand en sociologie
Nathalie BURNAY	Université de Namur, Présidente désignée du Rédoc (01-01-2021), membre du Bureau de l'AISLF
Cécilia CLAYES	Université Aix-Marseille, École doctorale <i>Espaces, cultures et sociétés</i>
Laurence COSTES	Université Paris Est Créteil, École Doctorale <i>Cultures et Sociétés</i>
Pierre DORAY	Université du Québec à Montréal, Département de sociologie
Pierre FOURNIER	Université Aix-Marseille, École doctorale <i>Espaces, cultures et sociétés</i>
William GASPARDINI	Université de Strasbourg, École Doctorale Sciences humaines et sociales
Jean-Marc LAROUCHE	Université du Québec à Montréal, Programme doctoral en sociologie, Président du RéDoc, membre du Bureau de l'AISLF
Françoise LE BORGNE UGUEN	Université de Bretagne occidentale (Brest), École Doctorale <i>Sociétés, temps et territoires</i> de l'Université Bretagne-Loire
Christophe LEJEUNE	Université de Liège, École doctorale thématique en sciences sociales, Communauté française de Belgique
Philip MILBURN	Université de Rennes 2, École Doctorale <i>Sociétés, temps et territoires</i> de l'Université Bretagne-Loire
Nathalie MONDAIN	Université d'Ottawa, École de sociologie et d'anthropologie
Pauline NEVEU	Université du Québec à Montréal, doctorante, coordonnatrice scientifique du RéDoc
Laurence SIMMAT-DURAND	Université de Paris, École doctorale <i>Sciences des sociétés</i>

1. Ouverture, présentation des participants et adoption de l'ordre du jour.
Suivant le mot de bienvenue J.-M. Larouche signale que Fadma AIT MOUS (Univ. de Casablanca/CM2S) et Patrick Farges (Université de Paris/ED 624) se sont excusés de ne pouvoir être présents.
2. Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté sans modifications.
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la 7^e assemblée du 24 octobre 2019
Neuf (9) des personnes ayant assisté à l'assemblée du 24 octobre 2019 sont présentes, le procès-verbal transmis avec l'avis de convocation et mis en ligne sur le site du RéDoc [lien](#) est alors adopté sans modifications

Outre les suivis qui sont abordés dans les items à l'ordre du jour de la présente réunion, il est fait mention que :

(2) Le projet de publication de textes issus de la 9^e Université d'été tenue à Ottawa en juin 2018 s'est concrétisé sous la forme d'un dossier dans la livraison d'octobre 2020 *SociologieS*, <https://journals.openedition.org/sociologies/14643>

« De l'observation à la production des connaissances. Les médiations dans la recherche en sciences sociales » Dossier préparé par Nathalie Mondain, Jean-Marc Larouche et Stéphanie Gaudet; textes de trois doctorantes Ghaliya N. Djelloul; Cécile Roaux; Mathilde Renault Tinacci; et du professeur Jean De Munck.

(5.1) Le projet de doctorale prévue, de concert avec le bureau de l' AISLF et le GT 18, à l'Université de Yaoundé 1 est de nouveau suspendu en raison de la pandémie. Compte tenu 1) qu'aucune planification n'ait été engagée suite aux échanges d'intention entre les parties; 2) de l'impact financier de la pandémie pour l' AISLF ainsi que des nouvelles présidences à l' AISLF et au Rédoc en 2021, ce projet doit être révisé dans le cadre d'une réflexion sur la valorisation des ED des Suds au sein du Rédoc.

(5.2) La conférence internationale sur *Le doctorat dans les Suds*, prévue à Alger les 15-16 juin 2020, à laquelle le président du Rédoc avait été invité à y présenter le dispositif des Universités d'Été du Rédoc, a été reporté en 2021

4. Informations

4.1 Mise à jour sur la gouvernance du Rédoc

J.-M. Larouche rappelle que le Bureau de l' AISLF avait mandaté chacun des responsables de dossiers au sein du Bureau de soumettre pour le printemps 2019 des *Perspectives d'avenir*. Pour le Rédoc, il s'agissait de réfléchir à des modalités de renforcement et de développement ainsi qu'à la gouvernance et au financement. À la réunion du Bureau de mai 2019 (Rimouski), le président du Rédoc a abordé ces questions, notamment celle de la gouvernance en suggérant que la collégialité au sein du comité scientifique soit accentuée en ce que ces membres assument des responsabilités spécifiques. Cette réflexion a été reprise lors de l'assemblée des partenaires de novembre 2019 en présence du président de l' AISLF, Marc-Henry Soulet. J.-M. Larouche invite l'assemblée à poursuivre cette réflexion d'autant que l'exécutif du Bureau de l' AISLF a informé (08-10-2020) le président du Rédoc qu'un projet d'une Charte du Rédoc spécifiant son fonctionnement et ses liens avec l' AISLF est en cours de rédaction et qu'il était projeté de le présenter à la réunion des 22-23-24 octobre. Cependant, faute d'avancement suffisant, cette présentation a été reportée en janvier 2021.

D'autre part, compte tenu de la fin de deux mandats successifs à la présidence du Rédoc par Jean-Marc Larouche, Marc-Henry Soulet a rappelé à l'assemblée de novembre 2019 que la nomination se fait dans le cadre de l'élection au bureau de l' AISLF où un poste est attribué à la présidence du Rédoc. À la réunion du Bureau de l' AISLF (Nantes, décembre 2019), la candidature de Nathalie Burnay (Université de Namur), membre du Bureau depuis 2016, a été retenue pour être proposée comme prochaine présidente du Rédoc,

celle-ci devant être confirmée à l'assemblée générale de l'AISLF lors du congrès de Tunis (juillet 2020). En raison du report du congrès et de cette assemblée générale, J.-M. Larouche a accepté de prolonger son mandat jusqu'au 1^{er} janvier 2021 et le Bureau de l'AISLF (octobre 2020) a mandaté Nathalie Burnay pour lui succéder jusqu'en 2024. Conséquemment, le secrétariat et la coordination du RéDoc transiteront vers Namur et, on profitera de la situation, pour que le site Web du RéDoc, jusqu'ici hébergé par l'Université de Lausanne (2010-2014) et l'Université du Québec à Montréal (2014-2020), soit entièrement intégré au site de l'AISLF à partir de janvier 2021.

Nathalie Burnay profite de l'occasion pour manifester son enthousiasme à assumer la présidence du RéDoc à partir de janvier 2021. Elle informe l'assemblée que le processus de transition est bien entamé et que quelques rencontres sont prévues entre Pauline Neveu, coordonnatrice actuelle du Rédoc, et Carine Remy qui prendra sa succession et assumera les responsabilités du secrétariat du RéDoc à Namur.

4.2 Autres informations (annonces des ED, AISLF, GT-18/RésoDoc)

Lors de la récente réunion du Bureau de l'AISLF (22-24 octobre), celui-ci a notamment examiné divers scénarios pour le Congrès de Tunis (présentiel; distanciel; report) et reporté une décision finale à la réunion de janvier 2021.

5. Universités d'été

5.1 La 11^e Université d'été 2020 reportée en 2021 (Laurence Simmat-Durand et Patrick Farges, ED 624 Sciences des sociétés, Université de Paris).

Suivant des échanges amorcés dès le 12 mars 2020 entre les collègues de Paris et le Rédoc, nous avons confirmé le 16 mars l'annulation de l'événement pour juin 2020. Le 25 mai, la décision a été prise de le reporter en juin 2021. Les collègues qui avaient accepté d'y participer au titre de conférenciers.ères, panélistes et discutants.es ainsi qu'un bon nombre de doctorants.es (44) dont la candidature avait été retenue ont largement confirmé leur désir d'être au rendez-vous en 2021. En raison des incertitudes quant à l'état de la pandémie et des politiques de santé publique lors de la rentrée de septembre 2020, nous avons convenu de faire le point afin de confirmer ou non la relance du processus organisationnel en vue de la tenue de cette université d'été dans son format habituel. Lors d'une réunion tenue le 18 septembre, et compte tenu des circonstances, nous avons convenu de proposer une université d'été sous un mode distanciel, misant sur les divers dispositifs de visio-conférence.

L'assemblée appuie ce choix et les échanges permettent d'identifier diverses modalités de présentation des travaux des doctorants. Il est également confirmé de tenir l'événement sur une période d'au moins deux semaines. Il est convenu que Laurence, Patrick et leur équipe préparent un plan de programmation pour janvier 2021 dont la mise en œuvre sera assurée conjointement par eux et la présidence/coordination du RéDoc.

5.2_ Mise à jour de la programmation 2022-2024

Suivant le report de la 11^e Université d'été de 2020 à 2021, ce qui avait été prévu pour 2021, 2022 et 2023, soit des universités d'été à Rennes, à Aix

et dans une université belge à confirmer, est décalé d'une année. En effet, depuis novembre 2019 les ED de l'Université de Bretagne-Loire (à Rennes 2) et d'Aix-Marseille (à Aix) avaient confirmé leur intérêt pour accueillir une université du RéDoc en 2021 et 2022. En raison du report de la 11^e UE, La confirmation de Namur venant quelques mois plus tard, il est décidé de l'insérer en 2023 entre Rennes (2022) et Aix (2024).

6. Trésorerie

6.1 Bilan 2019 et mise à jour 2020 ([lien](#))

Le rapport est présenté et commenté par J.-M. Larouche. Les opérations de l'année 2019 : recettes 26 913 \$cnd [16660 €], dépenses 27 221 \$ [16765€]. Compte tenu des remboursements à recevoir en 2020 et des montants déposés à la trésorerie de l' AISLF, les fonds seront suffisants pour la fin de cette mandature.

6.2 Cotisations 2020 et 2021

Compte tenu de la situation actuelle, nous n'avons pas lancé en avril la campagne de cotisation pour 2020 mais, compte tenu des capacités de certaines ED, elles peuvent souscrire une contribution volontaire. Pour 2021, la situation sera examinée par la nouvelle présidente.

7. Clôture de l'assemblée. 17 h (Paris). 12 h (Montréal)



Jean-Marc Larouche
Président du RéDoc